



Convention sur la diversité biologique

Distr. : Limitée
18 octobre 2024
Français
Original : Anglais

Organe subsidiaire chargé de l'application

Cinquième réunion

Cali, Colombie, 16-18 octobre 2024

Point 4 de l'ordre du jour

Adoption du rapport

Projet de rapport de l'Organe subsidiaire chargé de l'application sur sa cinquième réunion

Introduction

1. Les Parties suivantes à la Convention sur la diversité biologique ont participé à la cinquième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de l'application : [à compléter].
2. Les États suivants, qui ne sont pas Parties à la Convention, étaient également représentés : [à compléter].
3. Ont également participé à la réunion des observateurs des organismes des Nations Unies, des institutions spécialisées, des secrétariats de conventions et d'autres organes et organisations ci-après : [à compléter].
4. Les informations concernant la participation à la réunion sont disponibles dans le document d'information CBD/SBI/5/INF/1.

Point 1

Questions d'organisation

a) Ouverture de la réunion

5. La réunion a été ouverte le 16 octobre 2024 à 10 h 15 par le Président, Chirra Achalender Reddy (Inde).
6. Après avoir souhaité la bienvenue aux participants à la réunion, le Président a succinctement présenté le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal et le rôle joué par l'Organe subsidiaire concernant l'examen et l'amélioration de l'efficacité de la mise en œuvre de la Convention et du Cadre. Les quatre objectifs et les 23 cibles du Cadre couvraient l'ensemble des questions relatives à la biodiversité, notamment la remise en état des écosystèmes dégradés, la protection des zones terrestres, marines et aquatiques, le financement et la santé. De son point de vue, la question la plus importante et la plus complexe était celle de l'information de séquençage numérique, sur laquelle, au fil du temps, les Parties allaient discuter, débattre et trouver un consensus qui bénéficierait à tout un chacun. On attendait des Parties qu'elles élaborent des stratégies et des plans d'action nationaux pour la diversité biologique en vue de réaliser les objectifs et les cibles du Cadre, ainsi que leurs propres cibles nationales pour la biodiversité, en fonction de leurs priorités, de leur situation et de leurs capacités, d'ici à 2030. Il était important de reconnaître que l'élaboration

des stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité, ainsi que des cibles nationales pour la biodiversité alignées sur le Cadre, était une tâche considérable, qui nécessitait impérativement la participation de toutes les parties prenantes, y compris les peuples autochtones et les communautés locales, les organismes gouvernementaux et les organisations non gouvernementales.

7. Les déclarations d'ouverture ont été prononcées par Susana Muhamad, Ministre de l'environnement et du développement durable de Colombie, par Ning Liu, Directeur général adjoint du Département de la conservation de la nature et de l'écologie de Chine, au nom du Président de la quinzième session de la Conférence des Parties, Huang Runqiu, Ministre de l'écologie et de l'environnement de Chine, et par Astrid Schomaker, Secrétaire exécutive du secrétariat de la Convention.

8. La Ministre colombienne de l'environnement et du développement durable a souhaité, par vidéo, la bienvenue aux participants à Cali, une ville au cœur de la diversité biologique et culturelle du Pacifique. Elle a exprimé l'espoir que le lieu soit propice à un dialogue et à des délibérations productifs, permettant de dégager un consensus sur tous les points de l'ordre du jour de la présente réunion. Au cours des prochains jours, l'Organe subsidiaire devait relever le défi particulier d'envoyer à la Conférence des Parties un message clair sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Cadre, en mettant particulièrement l'accent sur le forum libre d'examen volontaire de la mise en œuvre par les pays. Le monde se trouvait à un carrefour où la perte de biodiversité, les changements climatiques et la pollution détruisaient le tissu de la vie, et il fallait que toutes les Parties s'engagent plus fermement aux niveaux national et local, et que l'ensemble de la société et des gouvernements se mobilisent pour définir une voie ambitieuse permettant de réaliser des changements transformateurs en faveur de la durabilité de la planète, de l'économie et de la société. Cela nécessitait un suivi rigoureux, étayé par les connaissances et les capacités scientifiques, mais aussi par des échanges avec les détenteurs de savoirs ancestraux et les communautés locales, en particulier celles qui se trouvaient en première ligne et subissaient l'impact des crises. Ces échanges et ces accords sociaux, ainsi que la mobilisation d'un financement souple, innovant et direct, seraient essentiels pour remplir les engagements de mise en œuvre pris par toutes les Parties à la quinzième réunion de la Conférence des Parties. La Ministre a exprimé ses vœux de succès aux participants dans leurs travaux, tout en leur rappelant qu'ils œuvraient à la construction de liens harmonieux avec la nature.

9. Le Directeur général adjoint du Département de la conservation de la nature et de l'écologie de Chine, s'exprimant au nom du Président de la quinzième réunion de la Conférence des Parties, a également souhaité la bienvenue aux représentants à Cali, une ville connue pour la richesse de son patrimoine culturel et de sa biodiversité. La présente réunion était la dernière à se tenir sous la présidence de son pays avant que le relais ne soit passé à la Colombie, marquant ainsi le début d'une nouvelle phase, qui comporterait de nouveaux défis, mais aussi de nouvelles opportunités. L'adoption du Cadre mondial de la biodiversité avait fixé l'orientation de la conservation de la biodiversité mondiale pour la prochaine décennie et au-delà. Les Parties commençaient à présent à faire le premier pas vers la mise en œuvre du Cadre, en élaborant leurs stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité, afin d'appuyer les cibles nationales. Il a exprimé l'espoir que les discussions de la présente réunion apporteraient l'inspiration nécessaire à ceux qui devaient encore achever l'élaboration de ces stratégies et plans. La définition de cibles nationales ne constituait toutefois que la première étape de la mise en œuvre du Cadre, et il était essentiel d'assurer une mise en œuvre efficace. La Chine avait décidé de créer concrètement le Fonds pour la biodiversité de Kunming grâce à un investissement initial de 1,5 milliard de yuans. Le Fonds avait été lancé en décembre 2023, et son lancement officiel avait eu lieu en mai 2024, avec la signature d'un accord de coopération avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement et le Bureau du Fonds multilatéral pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal à Pékin. L'évaluation des projets avait commencé, et il espérait qu'une première série de projets serait approuvée et que des lignes directrices relatives à la levée de fonds pour les projets futurs seraient produites au cours de la seizième réunion de la Conférence des Parties. Notant que l'Initiative d'action pour le Cadre lancée par la Chine en décembre 2023 avait également largement retenu l'attention de la communauté

internationale, 27 Parties et institutions y ayant adhéré à ce jour, il a invité les pays développés et les pays en développement à utiliser le Fonds pour appuyer la mise en œuvre du Cadre. En conclusion, il a appelé les pays et les organisations à collaborer pour trouver des solutions et produire des effets positifs et s'est engagé à travailler avec le Bureau, le Président, le secrétariat et tous les représentants pour faire en sorte que la réunion soit fructueuse.

10. Au cours de son allocution, la Secrétaire exécutive a souligné que la présente réunion offrait l'occasion d'examiner l'élaboration des stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité et des cibles nationales, ainsi que leur alignement sur le Cadre. Au cours des deux dernières années, les Parties s'étaient concentrées sur l'élaboration de leurs stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité et, à ce jour, 29 Parties les avaient soumis et 91 avaient soumis leurs cibles nationales. De nombreuses cibles étant désormais fixées, il était temps de passer à la mise en œuvre. Le Cadre constituait le plan directeur de l'humanité en vue d'enrayer et d'inverser la perte de biodiversité et tenait compte des liens avec de nombreuses autres questions, ce qui faisait sa force mais posait aussi des difficultés. Pour atteindre les objectifs d'ici à 2030, les Parties devaient toutefois faire davantage, et agir plus rapidement. Pour mener à bien ses travaux, l'Organe subsidiaire devait tenir compte des difficultés inhérentes à la détermination de l'efficacité des mesures de protection de la biodiversité. L'adoption du Cadre avait permis de surmonter ces difficultés inhérentes en introduisant 23 cibles mesurables fondées sur la science et les enseignements tirés de la réalisation des objectifs d'Aichi pour la biodiversité. Il était maintenant temps d'examiner les progrès accomplis et de déterminer la voie à suivre. L'état d'avancement de l'alignement des stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité et des cibles nationales sur le Cadre constituait un indicateur fiable des progrès accomplis. En 2023 et 2024, le secrétariat avait organisé une série de dialogues pour faciliter le partage d'expériences et l'apprentissage par les pairs concernant la révision et la mise à jour des stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité. Les résultats de ces dialogues alimenteraient les discussions de la présente réunion, qui avait pour premier objet l'examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre.

b) Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Élection du Rapporteur de la réunion

11. À sa première séance plénière, le 16 octobre, l'Organe subsidiaire a décidé que Moustafa Fouda (Égypte) serait le Rapporteur de la réunion.

12. Le Rapporteur a prononcé des remerciements au nom de tous les participants.

Adoption de l'ordre du jour

13. À sa première séance plénière, l'Organe subsidiaire a adopté l'ordre du jour suivant sur la base de l'ordre du jour provisoire établi par le secrétariat¹:

1. Questions d'organisation :
 - a) Ouverture de la réunion ;
 - b) Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
2. Examen de la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, y compris des moyens de mise en œuvre.
3. Autres questions.
4. Adoption du rapport.
5. Clôture de la réunion.

¹ CBD/SBI/5/1.

Organisation des travaux

14. Également à sa première séance plénière, l'Organe subsidiaire a approuvé la proposition d'organisation des travaux².

Point 2**Examen de la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, y compris les moyens de mise en œuvre**

15. L'Organe subsidiaire a commencé l'examen du point 2 de l'ordre du jour à sa première séance plénière. Il était saisi de notes du secrétariat sur : l'examen de la mise en œuvre : progrès accomplis dans la définition de cibles nationales et mise à jour des stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité, comprenant un projet de recommandation³; une analyse des stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité révisés et mis à jour, conformément au Cadre⁴; une analyse des cibles établies par les Parties, conformément au Cadre⁵; un résumé des principales conclusions des dialogues régionaux et infrarégionaux sur les stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité⁶; le forum pilote à composition non limitée pour un examen volontaire de la mise en œuvre par les pays à la cinquième réunion de l'Organe subsidiaire, comprenant un projet de recommandation⁷. D'autre part, toutes les conclusions des dialogues étaient disponibles en tant que documents de référence sur la page Web de la réunion⁸.

Déclarations générales

16. Des déclarations ont été faites par les représentants des Parties suivantes : Afrique du Sud, Argentine, Arménie, Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Canada, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Éthiopie, Fédération de Russie, Ghana, Guatemala, Japon, Jordanie, Kirghizistan, Malaisie, Maldives, Maroc, Mexique, Népal, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Ouganda, République démocratique du Congo, République démocratique populaire Lao, République-Unie de Tanzanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal (au nom des États africains), Seychelles, Somalie, Suisse, Togo, Uruguay et Zimbabwe.

17. À sa 2^{ème} séance plénière, le 16 octobre, l'Organe subsidiaire a repris l'examen du point 2 de l'ordre du jour.

18. Des déclarations ont été faites par les représentants des Parties suivantes : Algérie, Bangladesh, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Chili, Chine, Guinée, Haïti, Inde, Indonésie, Jamaïque, Kenya, Lesotho, Libéria, Libye, Malawi, Pérou, République de Moldova, République dominicaine, Soudan, Sierra Leone, Sri Lanka, Suriname, Vanuatu (au nom des îles du Pacifique représentées à la réunion) et Venezuela (République bolivarienne du).

19. Des déclarations ont été faites également par les représentants de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, du secrétariat du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, du secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement, du Programme des Nations Unies pour le développement, et de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes).

20. D'autres déclarations ont été faites par les représentants du Caucus des femmes de la CBD, du Réseau mondial des jeunes pour la biodiversité, du Forum autochtone international sur la biodiversité

² CBD/SBI/5/1/Add.2, annexe I.

³ CBD/SBI/5/2/Rev.1.

⁴ CBD/SBI/5/2/Add.1/Rev.1.

⁵ CBD/SBI/5/2/Add.2/Rev.1.

⁶ CBD/SBI/5/2/Add.3.

⁷ CBD/SBI/5/3.

⁸ Voir www.cbd.int/conferences/2024/sbi-05/documents.

et les services écosystémiques, du Réseau des femmes autochtones sur la biodiversité d'Amérique latine et des Caraïbes, et de l'Union internationale pour la conservation de la nature.

21. Après l'échange de points de vue, le Président a déclaré qu'il élaborerait un projet de recommandation, en consultation avec le secrétariat, pour examen par l'Organe subsidiaire, en tenant compte des points de vue exprimés par les Parties.

22. À la 4^{ème} séance plénière, le 17 octobre, le Président a constitué un groupe d'Amis de la présidence, avec la facilitation d'Andrea Cruz Angón (Mexique) pour l'aider à simplifier le texte du projet de recommandation.

23. À sa 5^{ème} séance plénière, le 18 octobre, à la suite d'un rapport du facilitateur du groupe des amis de la présidence sur les travaux du groupe, l'Organe subsidiaire a examiné un projet de recommandation présenté par la présidence, portant sur l'examen de la mise en œuvre : progrès accomplis dans la définition des cibles nationales et la mise à jour des stratégies et plans d'action nationaux en faveur de la biodiversité.

24. Les représentants des Parties suivantes ont fait des déclarations : Afghanistan, Afrique du Sud, Argentine, Brésil, Cameroun, Canada, Colombie, Cuba, Égypte, Fédération de Russie, Gabon, Irak, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Pérou, République démocratique du Congo, Togo, Turkménistan et Ouganda.

25. [à compléter]

Forum pilote à composition non limitée pour un examen volontaire de la mise en œuvre par les pays

26. À la 2^{ème} séance plénière, le Président a ouvert le forum pilote à composition non limitée pour un examen volontaire de la mise en œuvre par les pays. Le forum, animé par Natasha Walker et Martín Sánchez Vilchis, comprenait trois séances thématiques en plus de la séance d'ouverture.

27. Le représentant du secrétariat a présenté le document CBD/SBI/5/3 et a attiré l'attention sur des informations supplémentaires concernant le forum pilote dans la note de scénario pour la réunion⁹.

28. L'Organe subsidiaire a ensuite entendu un groupe composé de représentants des Parties ayant organisé des dialogues sur les stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité, qui ont fait part de certains points soulevés au cours des dialogues. Les intervenants étaient Taimur al-Said, spécialiste de l'environnement au sein du Bureau de la conservation de l'environnement auprès de l'Autorité de l'environnement d'Oman; Bilal Abdel-Hamid Moh'd Qteshat, Directeur au sein de la Direction de la protection de la nature auprès du Ministère jordanien de l'environnement; Roxana Virginia Solis Ortiz, Coordonnatrice de la Direction de la gestion de l'instrument de la diversité biologique, de la conservation des écosystèmes et des espèces auprès du Ministère péruvien de l'environnement; et Nozanin Rasulova, Chef du Département de la coopération sectorielle et intersectorielle pour l'application de la Convention sur la diversité biologique et de ses Protocoles auprès du Centre national de la biodiversité et de la prévention des risques biotechnologiques au Tadjikistan.

Session 1 : approches pangouvernementales et pansociétales et intégration des Protocoles et d'autres accords multilatéraux sur l'environnement dans les stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité

29. La première séance thématique du forum s'est tenue lors de la 3^{ème} séance plénière, le 17 octobre.

⁹ CBD/SBI/5/1/Add.2.

30. La séance a été présidée par Norbert Bärlocher (Suisse) et a consisté en une table ronde suivie d'un dialogue ouvert avec les représentants des Parties et les observateurs, animés par des facilitateurs.

31. Au début de la séance, le Président a fait des observations liminaires et a présenté les intervenants, à savoir : Angela Lozan, gestionnaire de projet au sein du Bureau national pour la mise en œuvre des projets environnementaux auprès du Ministère de l'environnement de la République de Moldova; Andrea Cruz Angón, spécialiste de la biodiversité auprès de la Commission nationale pour la connaissance et l'utilisation de la biodiversité du Mexique; Nicolas Laurent, Coordonnateur de la biodiversité pour les affaires européennes et internationales au sein de la Direction de l'aménagement, du logement et de la nature auprès du Ministère de la transition écologique et de la cohésion territoriale de la France; Krishneel Nand, Administrateur principal par intérim de l'environnement au sein du Département de l'environnement auprès du Ministère de l'environnement et des changements climatiques des îles Fidji; Moustafa Fouda, Conseiller ministériel sur la biodiversité auprès du Ministère égyptien de l'environnement; et Claudia Valeria Sánchez Flores, membre du Réseau des femmes autochtones pour la biodiversité au Mexique.

32. À l'issue du débat interactif, le Président a résumé les principaux messages ressortant du débat et a clôturé la séance.

Session 2 : établissement et suivi des cibles nationales

33. La deuxième séance thématique du forum a débuté lors de la 3^{ème} séance plénière et s'est poursuivie pendant la 4^{ème} séance plénière.

34. La séance a été présidée par Somaly Chan (Cambodge) et a consisté en une table ronde suivie d'un dialogue ouvert avec les représentants des Parties et les observateurs, animés par des facilitateurs.

35. Au début de la séance, le Président a fait des observations liminaires et a présenté les intervenants, à savoir : Ditta Greguss, Conseillère sur la politique de la biodiversité auprès du Ministère de l'agriculture de la Hongrie; Iemdaad Rodjan, Secrétaire permanent adjoint par intérim auprès du Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement du Suriname; Moumouni Ouedraogo, Inspecteur des eaux et des forêts au sein du secrétariat permanent du Conseil national de développement durable auprès du Ministère de l'environnement, de l'énergie, de l'eau et de la santé du Burkina Faso; Wataru Suzuki, Directeur du Bureau de la stratégie de la biodiversité auprès du Ministère de l'environnement du Japon; Jane Stratford, Directrice adjointe auprès du Ministère de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales du Royaume-Uni; et Priyanka Pandey, de Biodiversity Hub International.

36. À l'issue du débat interactif, le Président a résumé les principaux messages ressortant du débat et a clôturé la séance.

Session 3 : moyens de mise en œuvre, y compris la planification du financement national de la biodiversité et la planification du renforcement des capacités

37. La troisième séance thématique du forum s'est tenue au cours de la 4^{ème} séance plénière.

38. La séance a été présidée par Teona Karchava (Géorgie) et a consisté en une table ronde suivie d'un dialogue ouvert avec les représentants des Parties et les observateurs, animés par des facilitateurs.

39. Au début de la séance, le Président a fait des observations liminaires et a présenté les intervenants, à savoir : Tsepang Makholela, Directeur principal chargé du suivi de la biodiversité et de services spécialisés au sein du Service des forêts, de la pêche et de l'environnement auprès du Ministère des affaires environnementales de l'Afrique du Sud; Liu Yan, Professeur à Nanjing Institute of Environmental Sciences, expert auprès du Ministère de l'écologie et de l'environnement de la Chine; Rashad Allahverdiyev, Chef adjoint du Service de la protection de la biodiversité auprès du Ministère de l'écologie et des ressources naturelles de l'Azerbaïdjan; Laura Camila Bermudez

Wilches, Conseillère auprès du Ministère de l'environnement et du développement durable de la Colombie; Anne Teller, Experte principale au sein de la Direction générale de l'environnement de la Commission européenne; et Camari Divuniwaqa, membre du Réseau mondial des jeunes pour la biodiversité.

40. À l'issue du débat interactif, le Président a résumé les principaux messages ressortant du débat et a clôturé la séance.

Séance de clôture

41. À la cinquième séance plénière, le 18 octobre, le Président a présenté son résumé des principaux messages du forum. Le résumé du Président figure dans l'annexe I au présent rapport.

Recommandation

42. [à compléter].

Point 3

Autres questions

43. [à compléter].

Point 4

Adoption du rapport

44. [à compléter].

Point 5

Clôture de la réunion

45. [à compléter].
